



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Indochine

Question écrite n° 26439

Texte de la question

M. René Rouquet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur l'hypothèse selon laquelle des soldats français seraient toujours détenus au Viêt-Nam, quarante-cinq ans après les accords de Genève et la libération de tous les prisonniers français. Considérant la gravité de cette éventualité, il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a eu connaissance de la campagne de rumeurs lancée par une personne prétendant détenir des informations sur le maintien en captivité, au Viêt Nam, de militaires français capturés avant 1954. Bien entendu, ces prétendues « informations » n'ont aucun fondement. Malheureusement, leur propagation risque de raviver la douleur des familles des militaires disparus au combat au cours de la guerre d'Indochine.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26439

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1318

Réponse publiée le : 12 avril 1999, page 2194